

chausson

MATÉRIAUX

Client n° 241562

N°TVA: FR88525094264

M. DE ARO ALFRED
SOUS LA GARENNE
46310 CONCORES



FACTURE n° 09850966 du 31/12/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un	PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr							
BON N° 15848566 DU 2/12/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 10624 DEPOT							
175002.01	FOURRURE F47-5,30ML GYPSO	1.272	ML	0,64	814,08		
	dont Eco-Contribution				(12,72)		
174985.01	RAIL 48-3,00ML GYPSO	1.440	ML	0,61	878,40		
	dont Eco-Contribution				(14,40)		
351702.01	CHEVRON PROFILES 111	4	U	3,38	13,52		
BON N° 15848567 DU 2/12/25 LIVRE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 74881 VAN LEEUWEN							
114193.01	ISOCOTON PNX 120/60-100MM R2,70	34,56	M2	9,50	328,32		
	dont Eco-Contribution				(1,38)		
114224.01	ISOCOTON PNX 120/60-200MM R5,25	34,56	M2	19,67	679,80		
	dont Eco-Contribution				(2,76)		
114221.01	ISOCOTON PNX 120/60-140MM R3,75	31,68	M2	13,19	417,86		
	dont Eco-Contribution				(1,90)		
275280.01	UTHERM FLOOR K 100/120- 69MM R3,15	33,60	M2	10,94	367,58		
	dont Eco-Contribution				(4,70)		
42.01	TRANSPORT ET DECHARGEMENT FORFAIT	1	U	99,00	99,00		
43.01	PARTICIPATION SURCHARGE CARBURANT	1	U	11,00	11,00		
BON N° 15848617 DU 2/12/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par GREG V/REF: CHANTIER 65032 DEGAGNAC							
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel. CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO							

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 1

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

chausson

MATÉRIAUX

Client n° 241562

N°TVA: FR88525094264

M. DE ARO ALFRED
SOUS LA GARENNE
46310 CONCORES



FACTURE n° 09850966 du 31/12/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
757540.01	FILM BATIMENT 200µ 6/25-150M2 OBRA dont Eco-Contribution	1	U		59,93	59,93 (1,42)		
379846.01	VIS TTPC 25-LOT 4 BTES 1000 GYPSO dont Eco-Contribution	1	C0		21,05	21,05 (0,11)		
579016.01	SUSPENTE 40CM -BTE 50 GYPSO dont Eco-Contribution	2	U		18,63	37,26 (0,22)		
BON N° 15848711 DU 4/12/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 74881 VAN LEEUWEN								
210450.01	KNAUF HORIZON 4 250/120 dont Eco-Contribution	42	M2		4,91	206,22 (5,04)		
6952.02	PREGYPLAC BA13 250/120 dont Eco-Contribution	9	M2		2,70	24,30 (1,08)		
BON N° 15848713 DU 4/12/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 25476 GRAULIERES								
727180.01	BP FUJI TERR.RD 204/ 83KM1 C7 CLE D dont Eco-Contribution	5	U		200,29	1.001,45 (1,80)		
60777.01	BP FUJI TERR.RD 204/ 63KM1 C7 CLE D dont Eco-Contribution	1	U		200,29	200,29 (0,55)		
BON N° 22242644 DU 4/12/25 ENLEVE AG. GOURDON Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 74881 VAN LEEUWEN								
6952.02	PREGYPLAC BA13 250/120 dont Eco-Contribution	36	M2		2,70	97,20 (4,32)		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 2

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

chausson

MATÉRIAUX

Client n° 241562

N°TVA: FR88525094264

M. DE ARO ALFRED
SOUS LA GARENNE
46310 CONCORES



FACTURE n° 09850966 du 31/12/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
BON N° 15848861 DU 8/12/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 74881 VAN LEEUWEN								
575291.01	PANODAL ALU 60/135-96MM R3,00	16,20	M2		13,96	226,15		
	dont Eco-Contribution					(1,62)		
BON N° 15848923 DU 9/12/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 74881 VAN LEEUWEN								
275280.01	UTHERM FLOOR K 100/120- 69MM R3,15	8,40	M2		10,94	91,90		
	dont Eco-Contribution					(1,18)		
575291.01	PANODAL ALU 60/135-96MM R3,00	36,45	M2		13,96	508,84		
	dont Eco-Contribution					(3,65)		
175017.01	CORNIERE 30/24-3,00ML GYPSO	180	ML		0,64	115,20		
	dont Eco-Contribution					(1,80)		
188559.01	ADHESIF ALUM.250°C P622 50M/75MM	5	U		22,95	114,75		
BON N° 22242743 DU 10/12/25 ENLEVE AG. GOURDON Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 74881 VAN LEEUWEN								
354214.01	IBR KRAFT 260/120-300MM R7,50	37,44	M2		11,60	434,30		
	dont Eco-Contribution					(5,24)		
BON N° 22242865 DU 16/12/25 ENLEVE AG. GOURDON Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 10624 DEPOT								
6952.37	PREGYPLAC BA13 270/120	29,16	M2		2,70	78,73		
	dont Eco-Contribution					(3,50)		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel. CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 3

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

chausson

MATÉRIAUX

Client n° 241562

N°TVA: FR88525094264

M. DE ARO ALFRED
SOUS LA GARENNE
46310 CONCORES



FACTURE n° 09850966 du 31/12/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
85876.01	PREGYPLAC BA6 300/120 dont Eco-Contribution	3,60	M2		6,88	24,77 (0,43)		
423539.01	GR 32 PNX KRAFT 135/60-120MM R3,75 dont Eco-Contribution	8,10	M2		9,65	78,17 (1,13)		
BON N° 22242866 DU 16/12/25 ENLEVE AG. GOURDON Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 10624 DEPOT								
486948.01	CISAILLE TOLE AVIATION 42MM GYPSO	1	U		17,88	17,88		
BON N° 22242870 DU 16/12/25 ENLEVE AG. GOURDON Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 10624 DEPOT								
423539.01	GR 32 PNX KRAFT 135/60-120MM R3,75 dont Eco-Contribution	8,10	M2		9,65	78,17 (1,13)		
BON N° 15849239 DU 17/12/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 10624 DEPOT								
423539.01	GR 32 PNX KRAFT 135/60-120MM R3,75 dont Eco-Contribution	4,05	M2		9,65	39,08 (0,57)		
BON N° 15849240 DU 17/12/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 10624 DEPOT								
785303.01	MEMBRANE URSA SECO 1,50M/50ML	1	U		0,00			
BON N° R4241619 DU 22/12/25 ENLEVE AG. SOULOM Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 10624 DEPOT								
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 4

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

chausson

MATÉRIAUX

Client n° 241562

N°TVA: FR88525094264

M. DE ARO ALFRED
SOUS LA GARENNE
46310 CONCORES



FACTURE n° 09850966 du 31/12/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
207541.01	PLACOJOINT PR 2H -SAC 25KG	1	U		18,49	18,49		
	FRAIS FIXES					5,00		
	Total Eco-Contribution					(72,65)		

Veillez trouver ci-dessous la liste des titulaires de cartes CHAUSSON autorisés à enlever des marchandises sur votre compte.

Carte N°2921001142088 Alfred DE ARO

Carte N°2921001141890 Gregory GIRARD

Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	Sur votre compte
7.088,69	20,00% 1.417,74	8.506,43	31/01/26	L.C.R.	17807 00805 95321897119 23

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 5

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Siège social: CHAUSSON MATERIAUX 60 rue de Fenouillet BP 35140 Centre commercial Hexagone 31142 SAINT-ALBAN CEDEX

SAS au capital de 279560879 Euros RCS TOULOUSE 528648892 N°TVA FR83528648892 NAF 4673 A

Tél 05 61 37 37 37 Fax 05 61 70 00 08 www.chausson.fr N°ICS FR52ZZZ501825

1385 0N

chausson

MATÉRIAUX

Client n° 241562

N°TVA: FR88525094264

M. DE ARO ALFRED
SOUS LA GARENNE
46310 CONCORES



AVOIR n° 09850967 du 31/12/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
AVOIR N° 15848927 DU 9/12/25 SUR BON 15848567 AG. CAHORS								
V/REF: CHANTIER 74881 VAN LEEUWEN								
114193.01	ISOCOTON PNX 120/60-100MM R2,70	-4,32	M2		9,50	-41,04		
	dont Eco-Contribution					(-0,17)		
114224.01	ISOCOTON PNX 120/60-200MM R5,25	-12,96	M2		19,67	-254,92		
	dont Eco-Contribution					(-1,04)		
AVOIR N° 15849214 DU 17/12/25 SUR BON 15848923 AG. CAHORS								
V/REF: BR 247768								
CHT 74881 VAN LEEUWEN								
275280.01	UTHERM FLOOR K 100/120- 69MM R3,15	-8,40	M2		10,94	-91,90		
	dont Eco-Contribution					(-1,18)		
575291.01	PANODAL ALU 60/135-96MM R3,00	-24,30	M2		13,96	-339,23		
	dont Eco-Contribution					(-2,43)		
175017.01	CORNIERE 30/24-3,00ML GYPSO	-99	ML		0,64	-63,36		
	dont Eco-Contribution					(-0,99)		
AVOIR N° 15849215 DU 17/12/25 SUR BON 15848923 AG. CAHORS								
V/REF: CHANTIER 74881 VAN LEEUWEN								
188559.01	ADHESIF ALUM.250°C P622 50M/75MM	-3	U		22,95	-68,85		
	Total Eco-Contribution					(-5,81)		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par
-859,30	20,00% -171,86	-1.031,16	31/01/26	** AVOIR **

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 6

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.